



**Mutuelle des Services Publics**



## **Garantie Obsèques Rapatriement – Transport de corps**

Avec la garantie obsèques Rapatriement – Transport de corps, la MSP met en place, au départ de la France métropolitaine, Corse et principauté de Monaco, un service d'assistance national et international pour l'organisation des obsèques, la prise en charge du cercueil et du transport du défunt jusqu'au lieu d'inhumation ou de crémation.

Une de ces garanties prévoyance vous intéresse et vous souhaitez plus de renseignements, contactez votre agence ou l'un de nos conseillers.

La prime mensuelle est payable à terme à échoir. Elle s'établit pour l'année civile en cours comme suit :

ZONES	Garantie de base		Garantie optionnelle
	personne seule	famille	
1	1,07 €	1,98 €	
2	1,83 €	2,90 €	
3	1,98 €	3,05 €	1,83 €

- Zone 1 : la France métropolitaine, la Corse, la Principauté de Monaco ;
- Zone 2 : les pays du monde entier
- Zone 3 : tous les Départements et Territoires d'outre-mer / DOM-TOM.

**Détails des conditions au verso du bulletin d'adhésion.**